

## • 1: **A priori** •

*Faute... de temps*, je vous signale seulement (et je reproduis) quelques lignes d'un linguiste danois, Hjelmslev, qui cherche à situer la linguistique en face de la grammaire et qui semble très découragé, en fin ! Je commence très humblement ce semestre, en ne présentant que les textes d'un autre ; mais on se rattrapera bientôt !

Hjelmslev écrit :

• *La discipline établie par les Grecs sous le nom de grammaire est une théorie largement apriorique. Il ne s'agit pas de savoir si elle l'est complètement ou en partie; il suffit de savoir **si elle est rigoureusement empirique ou non**. Une théorie à cheval entre l'apriorisme et l'empirisme est **par définition apriorique, c'est-à-dire inadéquate à son objet**, et on ne saurait y remédier par quelque accommodage qui servirait à corriger les erreurs les plus évidentes sans arriver à constituer une totalité cohérente....*

*C'est la grammaire gréco-latine qui constitue la base de la grammaire européenne. La grammaire classique, même sous ses aspects les plus modernes et les plus scientifiques, repose sur cette tradition forte et invétérée. La critique de la grammaire classique a été faite à maintes reprises. Mais il est difficile de s'en affranchir, et on est loin d'y avoir réussi jusqu'ici. De la doctrine classique la linguistique a passé dans une époque critique, mais le nouveau classicisme qui en devra surgir ne se dessine encore que vaguement, et les essais qui ont été faits pour établir une doctrine nouvelle tombent encore fatalement, et souvent sans en avoir conscience, sous le régime de la doctrine classique. Il est difficile de savoir oublier.*

*... pour sauver la doctrine classique, il a fallu insister de plus en plus sur les caractères sémantiques qui sont apparemment plus constants, puisque plus universels. On s'éloigne de plus en plus de la structure morphologique.*

*Mais on finit par découvrir que la constance des faits sémantiques est une illusion, et qu'ils constituent un point de repère extrêmement vague et fuyant...<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> "La structure morphologique", 1939, in Essais linguistiques, p.131-132.

Dans *Degrés linguistiques*<sup>2</sup>, il tente de fixer les rapports qu'entretiennent grammaire et linguistique :

- *Toute science a pour but d'établir une méthode au moyen de laquelle on puisse décrire des objets proposés, d'une nature donnée. Cela se fait toujours par l'introduction d'une langue permettant la description des objets en question : pour les décrire, on introduit un ensemble de dénominations, une terminologie, avec les définitions correspondantes, puis on entreprend la description en utilisant ces termes pour composer des phrases traitant de l'objet proposé.*

*La linguistique a pour but d'établir une méthode au moyen de laquelle on puisse décrire des langues. Cela se fait par l'introduction d'une langue permettant la description de langues. On appelle métalangue une telle langue descriptive, et langue-objet la langue décrite. En raison de son universalisme (cf. p. 139), une langue quotidienne peut servir de métalangue pour se décrire elle-même comme langue-objet : on peut, par exemple, écrire une grammaire danoise en danois. En général, on sera cependant obligé de modifier quelque peu l'usage de la langue quotidienne en y introduisant une série de signes nouveaux, ceux qu'on appelle « termes techniques » ou « expressions de spécialiste ». On peut aussi remplacer, totalement ou partiellement, la langue quotidienne par une langue à formules spécialement inventée et convenant, en tant que métalangue, à la description d'autres langues ; c'est là un procédé qu'on peut aussi utiliser en linguistique, mais nous nous en sommes abstenus dans cet ouvrage. Cela nous montre qu'on peut avoir des langues de plusieurs degrés : langues de degré 1 et langues de degré 2, ou métalangues. En théorie, il est naturellement possible de poursuivre cette graduation : une langue décrivant la métalangue sera une langue de degré 3 ou une métalangue de degré 2 (appelée aussi « méta-métalangue »). Et nous verrons que cette possibilité théorique contient une réalité.*

*La grammaire, description de l'état particulier d'une langue, est donc une métalangue de degré 1. En nous servant des dénominations que nous avons introduites à différents points de ce qui précède, nous pouvons résumer brièvement le procédé de la grammaire en disant que celle-ci part d'une chaîne ou d'un texte, objet de l'analyse, en déduit une relation de présupposition*

---

<sup>2</sup> Chapitre inédit traduit par Gabriel Conseil, publié à la suite de *Le langage, une introduction*, (Sproget, 1963, Berlingske Forlag, København) traduit du danois par Michel Olsen.

*unilatérale entre la chaîne (le texte) et les paradigmes (la chaîne présuppose les paradigmes), et enfin, se fondant sur cette relation, établit les paradigmes.*

*Comme toutes les sciences, mais à la différence des langues quotidiennes, la grammaire doit, dans la plus large mesure possible, définir ses propres signes. Mais toute science, donc aussi la grammaire, si nombreux que soient les signes qu'elle définit, sera obligée, à un certain moment, de mettre un terme à la série des définitions, de sorte que les signes qui entrent dans la définition de base ne soient pas définis de nouveau. Dans toute science, il subsistera donc certains indéfinissables ou certaines notions fondamentales, c'est-à-dire des dénominations qui ne peuvent être définies dans la langue dont il s'agit et qui ne peuvent l'être que par l'introduction d'une autre langue, métalangue par rapport à la première. Ainsi, il restera sans doute aussi dans la grammaire certaines notions fondamentales, certaines dénominations indéfinies, que l'on ne pourra définir qu'en introduisant une métalangue de degré 2 ou une méta-grammaire.*

*Etant donné que, dans toute science, les dénominations définies doivent toutes l'être nécessairement au moyen d'autres dénominations prises dans la même langue, ces dénominations définies seront exclusivement déterminées par leur relation réciproque, mais ne seront jamais déterminées, ni codéterminées par leur relation à d'autres objets ou à d'autres dénominations à l'intérieur de la même langue. La grammaire qui se sert d'une langue quotidienne a sur d'autres sciences l'avantage, quand on l'applique à la langue quotidienne dont elle use elle-même, de pouvoir définir toutes les dénominations qu'elle a prises dans cette langue mais, comme nous l'avons vu, elle ne peut les définir que par leur relation à d'autres dénominations à l'intérieur de la même langue, et non pas (ni totalement ni partiellement) par leur relation à des objets qui ne sont pas eux-mêmes des dénominations à l'intérieur de la même langue. Les dénominations de la grammaire ne peuvent ainsi être déterminées par les objets éventuels appartenant à une réalité extérieure à la grammaire, auxquels elles doivent se référer, ou dont elles sont faites elles-mêmes (par exemple, les vibrations électromagnétiques produites par des traits d'encre sur du papier, ou les ondes sonores produites par des mouvements dans la gorge et la bouche). Par contre, cela peut se faire dans la méta-grammaire, où, en analysant les dénominations de la grammaire, on découvre que les choses auxquelles elles renvoient sont des phénomènes physiques ou autres qui constituent l'expression et le contenu de langue-objet (langue quotidienne) et que les choses dont elles sont faites sont identiques à celles dont sont faites les dénominations d'autres langues (celles de la langue quotidienne, par exemple). En d'autres termes, disons que dans la grammaire, comme dans toute langue, il faut distinguer*

*deux plans : celui du contenu et celui de l'expression. Ce qui, dans la grammaire, est le contenu, donc le plan du contenu de celle-ci, ce sont l'expression et le contenu de la langue quotidienne. •*

Dans une lettre adressée à Meillet (4 janvier 1894) - *que je cite aussi souvent que possible* - <sup>3</sup> Saussure pose une limite au-delà de laquelle il n'est possible que de "bricoler" des textes... de linguistique :

*• Mais je suis bien dégoûté de tout cela et de la difficulté qu'il y a en général à écrire dix lignes ayant le sens commun en matière de faits de langage. Préoccupé surtout depuis longtemps de la classification logique de ces faits, de la classification des points de vue sous lesquels nous les traitons, je vois de plus en plus à la fois l'immensité du travail qu'il faudrait pour montrer au linguiste ce qu'il fait <sup>4</sup>; en réduisant chaque opération à sa catégorie prévue ; et en même temps l'assez grande vanité de tout ce qu'on peut faire finalement en linguistique.*

*C'est en dernière analyse seulement le côté pittoresque d'une langue, celui qui fait qu'elle diffère de toutes autres comme appartenant à un certain peuple ayant certaines origines, c'est ce côté presque ethnographique, qui conserve pour moi un intérêt : et précisément je n'ai plus le plaisir de pouvoir me livrer à cette étude sans arrière-pensée, et de jouir du fait particulier tenant à un milieu particulier.*

*Sans cesse l'ineptie absolue de la terminologie courante, la nécessité de la réformer, et de montrer pour cela quelle espèce d'objet est la langue en général, vient gêner mon plaisir historique, quoique je n'aie pas de plus cher vœu que de n'avoir pas à m'occuper de la langue en général.*

*Cela finira malgré moi par un livre, où, sans enthousiasme ni passion, j'expliquerai pourquoi il n'y a pas un seul terme employé en linguistique auquel j'accorde un sens quelconque, et ce n'est qu'après cela, je l'avoue, que je pourrai reprendre mon travail au point où je l'avais laissé.... •*

---

<sup>3</sup> - l'article figure dans Benveniste, "Cahiers Ferdinand de Saussure", 20 (1963), Librairie Droz, Genève, et dans Problèmes de Linguistique Générale, §3, Saussure après un demi-siècle

<sup>4</sup> Cette formule: *ce qu'il fait*, est remarquée par Benveniste, qui répond à une question de Pierre Daix: il (Benveniste) la glose ainsi

*• Tout l'effort de Saussure - et pour répondre à la question que vous me posez ceci est d'une importance capitale, c'est là le tournant, on peut dire de la linguistique.... De lui ouvrir les yeux sur la démarche intellectuelle qu'il accomplit et sur les opérations qu'il pratique quand, d'une façon en quelque sorte instinctive, il raisonne sur des langues, ou il les compare ou il les analyse. •*